

LES CHAUFFERIES BOIS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC)

Données au 1^{er} janvier 2019

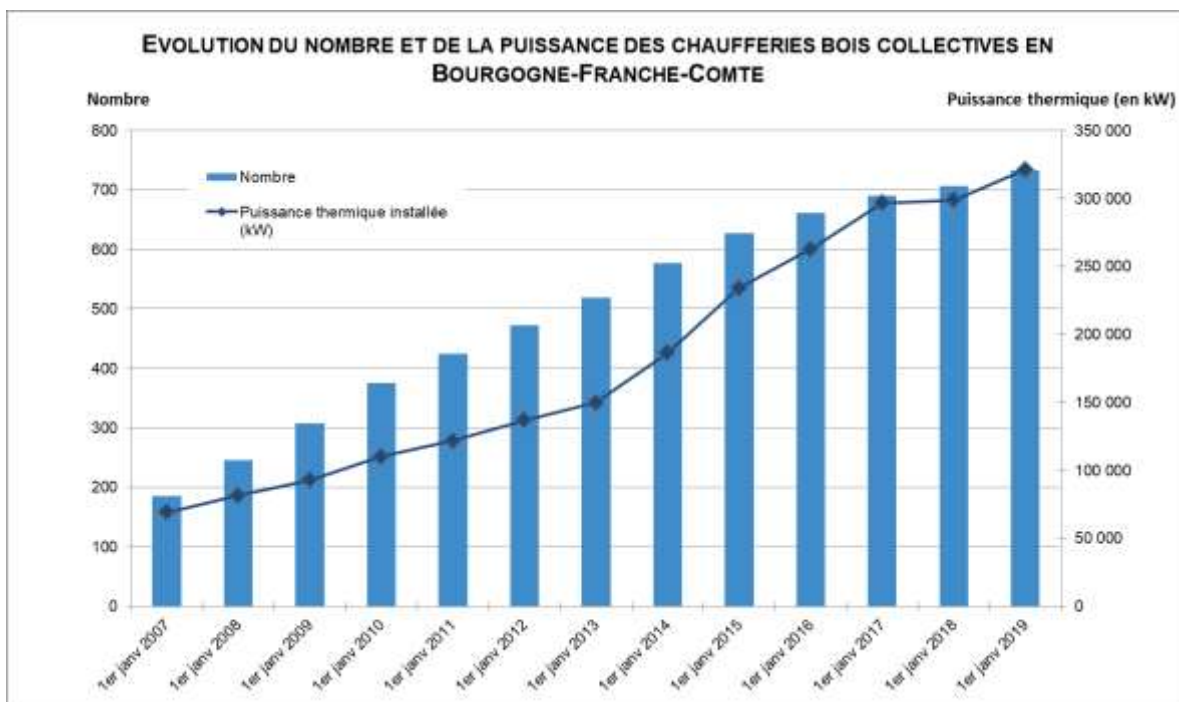
930 chaufferies bois étaient en fonctionnement en Bourgogne-Franche-Comté fin 2018 pour une puissance installée de plus de 782 MW et une consommation de près de 705 000 tonnes de bois.

Le parc des chaufferies de BFC se compose principalement d'installations de petites et moyennes puissances. En effet, seulement 13% des installations ont une puissance supérieure à 1 000kW. Celles-ci représentent toutefois 83% de la puissance totale installée et 89% des consommations de bois. La 1^{ère} installation de cogénération de la région a été mise en service en 2018 à Novillars (25). Avec 18 MW de puissance électrique et 63 MW de puissance thermique, la chaleur fournie par l'installation permet notamment d'alimenter une papeterie.

Les chaufferies collectives en fonctionnement

Départements	Nombre d'installations	Puissance totale installée (MW)	Consommation totale (Tonnes)	MWh par an	Consommation totale (Tep*/an)
Côte d'Or (21)	113	75,2	88 360	268 500	23 090
Nièvre (58)	68	24,9	25 930	77 300	6 650
Saône-et-Loire (71)	91	78,7	107 610	306 800	26 380
Yonne (89)	52	21,2	23 450	69 600	5 990
Bourgogne	324	200	245 350	722 300	62 110
Doubs (25)	208	63,4	58 680	184 000	15 820
Jura (39)	117	33,2	30 650	103 800	8 920
Haute-Saône (70)	71	16,6	15 040	47 100	4 050
Territoire de Belfort (90)	13	7,7	5 730	19 400	1 670
Franche-Comté	409	120,9	110 100	354 200	30 460
TOTAL BFC	733	320,9	355 450	1 076 500	92 560
<i>Dont chauffage urbain</i>	<i>28</i>	<i>191,5</i>	<i>265 600</i>	<i>762 100</i>	<i>65 530</i>

*Tonnes Equivalent Pétrole



Les chaufferies bois en fonctionnement dans les industries de la filière bois et hors filière bois

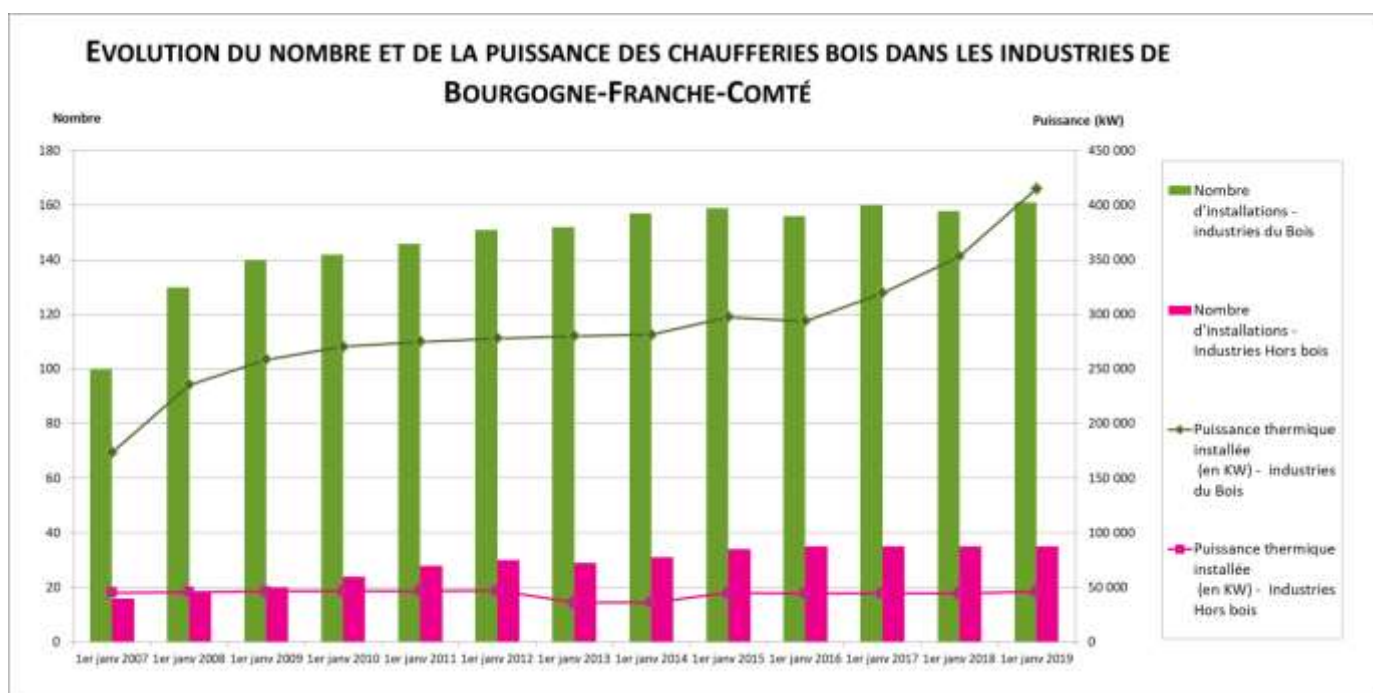
Chaufferies dans les industries de la filière bois

Départements	Nombre d'installations	Puissance thermique totale installée (MW)	Consommation totale (Tonnes)	MWh par an	Consommation totale (Tep/an)
Côte d'Or (21)	28	37,4	31 600	99 200	8 530
Nièvre (58)	11	34,9	45 240	121 700	10 460
Saône-et-Loire (71)	36	72,9	55 950	170 100	14 630
Yonne (89)	9	44,6	38 310	163 100	14 020
Bourgogne	84	189,9	171 100	554 100	47 640
Doubs (25)	23	90	36 290	149 100	12 820
Jura (39)	34	39,3	43 860	134 100	11 530
Haute-Saône (70)	20	95,9	43 700	142 900	12 290
Territoire de Belfort (90)	0	0	0	0	0
Franche-Comté	77	227,2	123 850	426 100	36 640
TOTAL BFC	161	415 100	294 950	980 200	84 280

Chaufferies dans les industries hors filière bois

Départements	Nombre d'installations	Puissance thermique totale installée (MW)	Consommation totale (Tonnes)	MWh par an	Consommation totale (Tep/an)
Côte d'Or (21)	7	29,7	21 010	73 000	6 280
Nièvre (58)	4	0,3	130	500	40
Saône-et-Loire (71)	3	0,2	100	400	30
Yonne (89)	8	2,4	2 910	8 600	740
Bourgogne	22	32,6	24 160	82 400	7 090
Doubs (25)	3	0,5	410	1 600	130
Jura (39)	7	1,9	1 250	5 100	430
Haute-Saône (70)	3	11,3	29 300	89 200	7 670
Territoire de Belfort (90)	0	0	0	0	0
Franche-Comté	13	13,7	30 960	95 900	8 240
TOTAL BFC	35	46,3	55 120	178 300	15 330

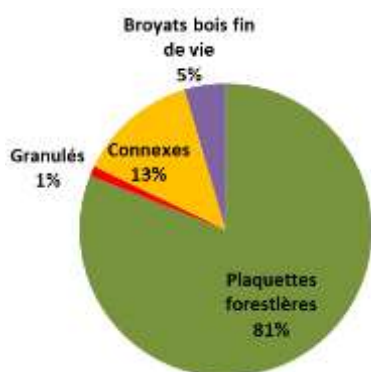
2



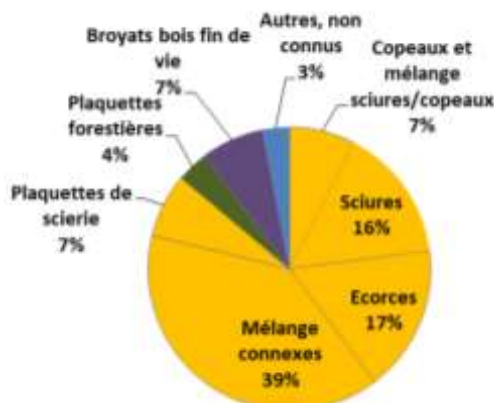
Le bois consommé dans les chaufferies de Bourgogne-Franche-Comté

Les principaux combustibles par grand type de chaufferies

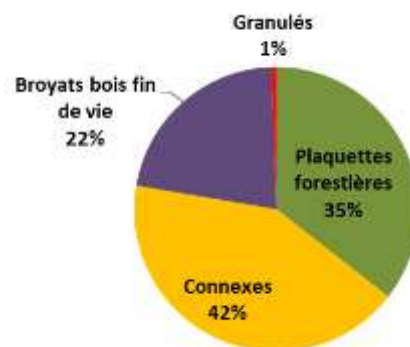
Chaufferies collectives
(~352 000 tonnes)



Chaufferies dans les industries du bois
(~295 000 tonnes)



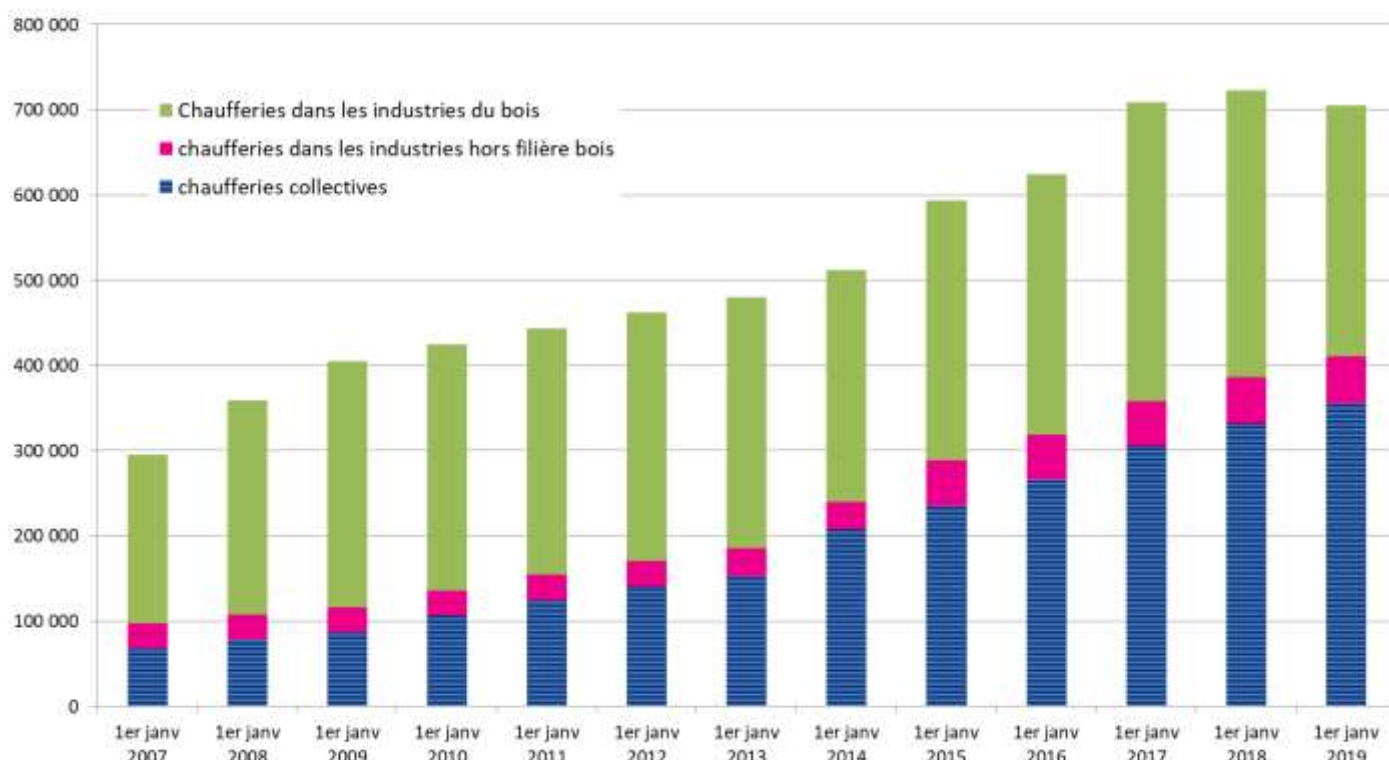
Chaufferies dans les industries hors filière bois
(~55 000 tonnes)



Au 1^{er} janvier 2019, les produits connexes issus de la transformation du bois représentent encore la forme de combustible la plus consommée dans les chaufferies bois régionales (46% des consommations – plus de 323 000 tonnes). Ces derniers sont principalement consommés dans les chaufferies des industries de la filière bois (78%) qui s’auto-provisionnent pour la plupart. **La proportion de plaquettes forestières dans les consommations régionales a nettement augmenté et représente actuellement 45% de celles-ci, pour plus de 315 000 tonnes consommées.** Les volumes de broyats de bois en fin de vie représentent 7% des volumes totaux consommés pour plus de 49 000 tonnes. Les combustibles sont parfois utilisés en mélange, c’est souvent le cas dans les chaufferies urbaines de forte puissance.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS DE BOIS PAR GRAND TYPE DE CHAUFFERIES

Tonnes de bois consommées



Chaudières bois et emplois en Bourgogne-Franche-Comté

Les 930 chaudières bois en fonctionnement en Bourgogne-Franche-Comté représentent **811 équivalents temps plein (ETP)** sur la région au 1^{er} janvier 2019.

Ces emplois, le plus souvent non délocalisables et en milieu rural sont répartis de la façon suivante :

- ✓ **64% pour l'approvisionnement en combustible** dans les chaudières (travaux forestiers, exploitation forestière, mobilisation des bois...),
- ✓ **8% pour la gestion des plateformes de stockage** des combustibles (manutention, logistique, transport),
- ✓ **28% pour l'exploitation et la maintenance** des chaudières installées.

Remarques :

- ✓ Selon le combustible utilisé, le nombre d'emplois généré pour l'approvisionnement en combustible est différent.
 - Plaquettes forestières : pour 1 000 Tep* consommées = 6,4 ETP créés
 - Granulés bois : pour 1 000 Tep consommées = 1 ETP créé
 - Connexes : pour 1 000 pour 1 000 Tep consommées = 1,6 ETP créés
 - Broyats de palettes : pour 1 000 Tep consommées = 1,6 ETP créés
- ✓ Selon la puissance des installations, le nombre d'emplois généré pour l'exploitation de la chaudière varie :
 - Chaudières de moins de 1 000 kW : pour 1 000 Tep consommés = 1,8 ETP créés
 - Chaudières de plus de 1 000 kW : pour 1 000 Tep consommés = 1,1 ETP créés
- ✓ La construction des chaudières et des chaudières n'est pas prise en compte ici.

* Tep = Tonnes Equivalent Pétrole

*Source pour l'estimation des emplois de la filière:
« Evaluation des emplois dans la filière biocombustibles », ADEME 2007*

Pour plus d'informations sur le bois énergie et la filière forêt-bois régionale,
rendez-vous sur : www.fibois-bfc.fr

Bilan réalisé à partir de la base de données régionale des chaudières bois, pilotée par FIBOIS BFC et alimentée collectivement par les chargés de mission EnR, FIBOIS BFC et les organismes de la filière bois énergie de Bourgogne-Franche-Comté.

Avec le soutien de :

